

Que sont les rapports de force dans une opération militaire, en entreprise, dans l'enseignement et la recherche ?

3^{ème} journée « arts de la guerre et interprétation de la vie civile », université de Paris I, Panthéon, 24 mars 2006, salle 216 (entrée place du Panthéon), 9h30 à 17h30.

Rappel :

Le comité d'organisation de ces journées (dont la composition reste ouverte) comprend :

Yves Darcourt Lézat, sociologue intervenant, cabinet Humatech Horizon

Frédéric De Coninck, professeur de sociologie, Ecole nationale des Ponts et Chaussées

François Gresle, professeur des universités en sociologie, université de Paris I

Bruno Pequignot, professeur des universités en sociologie, Paris 3

Pierre Tripier, professeur émérite en sociologie, université de Saint-Quentin en Yvelines

Frederik Mispelblom Beyer, professeur de sociologie, université d'Evry, CPN

Contact pour l'envoi des inscriptions et des propositions : mispelblom@wanadoo.fr

1. Emmanuel Terray (professeur d'anthropologie, EHESS) : **La domination du plus fort et son renversement**

Si la domination du fort sur le faible était universelle et automatique, aucune guerre n'aurait lieu, on n'assisterait qu'à des invasions et à des conquêtes ; par ailleurs, la société serait toujours et partout livrée au pouvoir des forts. Si des guerres ont lieu, si des sociétés équilibrées existent, c'est bien parce que le faible a toujours une chance.

Cette chance a été caractérisée de façons variées par la pensée stratégique. Dans l'antiquité, on a distingué plusieurs composantes de la force et on a estimé que les composantes intellectuelles et morales (science, courage) pouvaient contrebalancer les composantes matérielles. La réflexion classique a jugé que le faible pouvait tirer parti de la manœuvre pour compenser son infériorité globale par une supériorité locale et momentanée. Clausewitz a montré que la supériorité de la défensive jouait en faveur du faible. Lawrence a mis en évidence les vertus de l'asymétrie : aucune force n'est absolue ; toute force présente les défauts de ses qualités et ces défauts sont autant d'atouts pour le faible. Enfin la doctrine nucléaire française a élaboré la dissuasion du faible au fort : si le faible est capable d'infliger à son adversaire des dommages supérieurs à l'enjeu qu'il constitue lui-même, le fort s'abstiendra d'attaquer.

Chacun de ces ressorts demeure efficace ; c'est pourquoi l'issue de tout conflit reste incertaine, ce qui après tout est la plus sûre sauvegarde de la liberté des acteurs.

2. Bernard Pequignot, ancien DRH de grandes firmes : **Pourquoi la notion de « rapports de forces » n'a plus de sens aujourd'hui dans l'entreprise**

Le « rapport de forces » est un concept historique terriblement daté du 19^{ème} siècle et d'origine proudhono-marxiste. Il n'a plus qu'une valeur historique.

Dans les entreprises où j'ai sévi il y avait des luttes d'intérêts entre les représentants du personnel et la DRH mais il y manquait l'essentiel pour qu'on puisse appeler cela un rapport de forces : la volonté de détruire l'adversaire (ou plutôt le partenaire même si l'utilisation de ce terme par la tendance pseudo-moderniste du patronat me rend réticent à l'employer). La seule entreprise où j'ai vu une lutte de classes victorieuse est Manufrance, et elle en est morte !

Comment augmente-t-on son poids dans les négociations de chaque jour dans une entreprise serait une présentation plus proche du réel que la notion de rapport de forces. Pour cela, beaucoup de choses ont changé en vingt ans. L'affaiblissement du poids des syndicats à cause de leur refus du pire (après 1980) ; la

professionnalisation de la fonction DRH après les modes des militaires et des psycho-socio's des années 1960 à 1980. Le drame du chômage de masse. La divinisation de l'individualisme et enfin, le poids du 20 heures et son influence sur la Bourse...

3. Richard Robert, syndicaliste, CFDT : **Réflexions sur la puissance dans les nouvelles stratégies syndicales**

Sous les rapports sociaux du XXème siècle se profilent les schémas stratégiques qui émergent après la chute du modèle clausewitzien dans les tranchées de 1914. Blitzkrieg (avec les raids des trade unions américaines), dissuasion (en Europe avec les compromis sociaux des années 1940 à 1970), guérilla (pour certaines formes militantes gauchistes des années 1970), guerre technologique (avec le hacktivisme) renouvellent les formes anciennes de l'armée de masse, incarnées dans la manifestation de rue et le piquet de grève. Mais face aux nouvelles formes d'organisation qui ont émergé depuis les années 1980 (sous-traitance généralisée, révolutions managériales, centres de profit, gestion en flux tendu), les syndicats semblent avoir perdu leurs repères. La notion de rapport de force, centrale dans le jeu des négociations, peine à conserver sa pertinence dans un contexte où « l'adversaire » (ou le partenaire, selon le point de vue adopté) n'est plus identifiable. La montée en puissance de l'actionnariat brouille les cartes et les parties prenantes s'invitent dans le débat : le syndicalisme doit-il abandonner une notion de rapport de force désormais sans prise sur le monde réel, ou au contraire la rejouer sous d'autres formes ? C'est en réalité de la représentation et de la localisation de la domination que dépendent les réponses, encore hésitantes, à cette question.

4. Bruno Pequignot (professeur de sociologie, université de Paris 3) : **La théorie des instances et l'art de la recherche comme stratégie**

Mon intervention se situe dans l'argument préparatoire dans le cadre des contribution théoriques plus que liées à un « terrain » du type entreprise ou armée. D'une certaine manière le terrain c'est l'activité de recherche elle-même.

L'idée est que dans toute recherche, le chercheur se donne des catégories de pensées qui lui permettent de procéder à ses investigations. Le sociologue devant son objet, disons la réalité sociale, se trouve comme un général en terrain ennemi, il manque de repères sûrs et doit donc se doter d'une stratégie lui permettant, avant toute connaissance positive du terrain, d'organiser sa progression.

La théorie des instances, - terme utilisé par L. Althusser pour présenter ce qui, chez Marx n'est pas à proprement parler une théorie – donne de la réalité sociale une représentation abstraite qui permet d'organiser l'investigation. La thèse que je voudrais présenter est que cette théorie est une théorie heuristique, de description de la réalité et non d'explication, l'explication, voire la compréhension du fonctionnement des processus analysés vient en un second temps. Cette théorie permet de déterminer un ordre de l'investigation et donc de concevoir une stratégie de la recherche. D'autres théories en sciences humaines et sociales relèvent de la même nécessité, ainsi, par exemple le « primat du synchronique sur le diachronique » chez Ferdinand de Saussure.

J'essaierai de montrer, après avoir proposé une lecture des textes de Marx et Engels sur cette question, comment le « feuilletage » de la réalité sociale proposé par Marx ici fonctionne dans sa théorie et sa pratique de la recherche, en tentant de débarrasser ces textes de la « gangue marxiste » qui en obscurcit le sens voire leur font dire l'inverse de ce que l'on peut en comprendre si on les replace dans la logique de la pensée de Marx et Engels ; cette lecture critique portera par exemple sur le nombre des instances, sur ce que signifie leur autonomie relative, comment leurs interactions peuvent être comprises dans le cadre d'une pensée dialectique, sur la question du repérage de celle qui peut être définie comme « déterminante » pour chaque phénomène analysé etc...

5. Le colonel Gilles Rouby (armée de terre) : **Opérations centrées sur les rapports de force ou sur les effets ?**

Traditionnellement une force déployée sur un théâtre planifie son action à **partir d'un rapport de forces quantitatif**. Ainsi, on enseigne dans les écoles militaires du monde entier, que pour « neutraliser » un adversaire de manière acceptable, il faut agir dans un rapport de force de un contre trois au minimum.

Aujourd'hui compte tenu des écarts quantitatifs et **qualitatifs** existants entre certaines armées, la question se pose de plus en plus de savoir si l'approche par effet n'est pas la plus pertinente. Cette approche n'est certes pas nouvelle puisque la doctrine française enseigne **la recherche de l'effet majeur** depuis longtemps.

En revanche, on peut sans doute avec une armée professionnelle décliner plus facilement cet effet majeur en effets secondaires de plus en plus précis et obtenir **une plus grande synergie des capacités** disponibles en faisant davantage abstraction du strict rapport de force quantitatif.

Tel est l'objet de l'exposé que je vous propose !

6. François Cardi (professeur de sociologie, université d'Evry) : **Le rapport pédagogique : un rapport de force ?**

Qu'il soit régi par une discipline « militaire » ou qu'il s'agisse d'une relation visant à l'épanouissement, le rapport pédagogique conserve de ses origines lointaines un caractère éminemment spécifique, où se mêlent la tradition, le charisme et l'ordre légal, dans un cadre qu'il est difficile d'assimiler à un autre cadre (caserne, prison, tribunal, entreprise) ou alors à tous. Corps à corps silencieux entre élèves et maîtres, entre ignorants et savants, soigneusement réglé par le temps, l'espace et l'exercice scolaires, le rapport pédagogique ne cesse d'être un rapport de force où l'enseignant doit « tenir » sa classe, et les élèves lui contester sa domination. Symbolique ou très matériel, il ne se réduit que rarement à l'affrontement physique, qui semble en représenter la part cachée (ou maudite). Il semble même le fuir d'autant plus expressément que les tensions qui le caractérisent sont fortes et les enjeux importants. Le rapport pédagogique constitue en fin de compte un de ces rapports sociaux spécifiques qui euphémisent, parfois sur la corde raide, la violence des inégalités et la difficulté (ou l'impossibilité) à les réduire.